

Le parc éolien de Saint-Père-en-Retz

Qui est VALOREM ?

VALOREM est un producteur d'énergie renouvelable, pionnier de l'éolien en France. Il développe, construit et exploite également des parcs solaires photovoltaïques et des petites centrales hydroélectriques.

Où sont les éoliennes et combien produisent-elles d'énergie ?

Les trois éoliennes sont situées sur la commune de Saint-Père-en-Retz. Elles sont hautes de 150m et produiront environ 18 500 MWh d'électricité verte chaque année soit la consommation d'environ 3 950 foyers.

Plüm énergie

Qui est Plüm énergie ?

Nous sommes un fournisseur d'énergie verte, locale et d'intérêt général. Greenpeace nous considère comme l'un des rares "vraiment vert", et le gouvernement atteste que nous sommes d'utilité sociale, notamment grâce à notre engagement pour consommer mieux, et moins ! Chez Plüm, nous pensons que la plus verte des énergies, c'est celle qu'on ne consomme pas. Nous sommes ainsi le seul fournisseur qui va jusqu'à payer ses clients pour moins consommer son énergie, pourtant verte et locale !



Pourquoi dois-je souscrire à Plüm énergie pour bénéficier de l'électricité du parc éolien de Saint-Père-en-Retz ?

Nous sommes le seul fournisseur à acheter directement auprès de VALOREM l'énergie de ces nouvelles éoliennes !

Quels sont les tarifs de Plüm énergie ?

L'offre verte de Plüm Énergie, c'est la garantie d'accéder à une électricité verte, engagée et d'intérêt général, au même prix que le tarif bleu EDF. Grâce à nos conseils pour optimiser votre conso et aux bonus éco-conso offerts, nos clients réalisent même 10% d'économies en moyenne sur leur budget énergie.

L'offre locale du Pays de Retz

Comment et quand est-ce que je reçois les 180 € ?

Vous recevrez les 180 euros répartis sur les trois premières années de votre contrat, à raison de 60 euros par an. Ils seront versés sur la cagnotte PLüm énergie, au moment de la facturation. Vous pourrez ainsi l'utiliser pour réduire vos prochains prélèvements, ou même pour investir dans la transition énergétique et recevoir une rente chaque année !

Dois-je faire la demande ?

Il vous suffit de préciser le code promo PAYSDERETZ au moment de votre souscription et l'offre sera automatiquement ajoutée à votre contrat, dans la limite des 500 premiers contrats.

Comment savoir si je suis éligible à l'offre ?

Vous êtes éligible à cette offre locale si vous souhaitez souscrire pour une habitation située dans le pays de Retz, soit dans une des quatre communautés de communes suivantes : Pornic Agglo Pays de Retz, Sud-Estuaire, Grand Lieu, Sud Retz-Atlantique.

Comment savoir si l'offre est arrivée à expiration ?

Si 500 contrats ont déjà été souscrits ou si l'offre est arrivée à expiration, vous en serez informé au moment de la souscription avant la signature du contrat.



La fourniture d'énergie locale

S'il n'y a plus de vent, est-ce que je risque d'avoir des coupures ?

Aucun risque ! Même si votre argent rémunère, via Plüm énergie, le producteur VALOREM et l'énergie des éoliennes de Saint-Père-en-Retz, vous restez relié au réseau électrique national géré par le service public Enedis, ce qui vous garantit de l'énergie en continu. En France, l'électricité qui arrive dans votre prise est la même pour tout le monde, c'est un mix énergétique de plusieurs énergies, notamment celles proches de vous.

C'est compliqué de changer de fournisseur, dois-je faire des changements sur mon installation ou mon contrat ?

Pas du tout, vous restez branché sur le réseau unique national, géré par le service public Enedis. Vous n'avez qu'à souscrire chez Plüm énergie en ligne ou par téléphone en 5 minutes, c'est simple et rapide, on s'occupe même de résilier votre ancien fournisseur. Pas de démarche, pas de risque de coupure, pas d'intervention ni de changement de compteur.



Comment être certain que l'énergie qui arrive chez moi vient des éoliennes ?

L'énergie qui arrive chez vous provient du réseau électrique public du gestionnaire ENEDIS, où tous les producteurs viennent adjoindre leur production d'énergie. L'électricité qui arrive chez vous est donc un joyeux mélange de toutes les productions. Par contre nous vous assurons que 100% du montant d'énergie qui est consommé chez vous finance le parc éolien, puisque Plüm énergie achète l'énergie des éoliennes directement auprès de VALOREM, le producteur.

La souscription chez Plüm énergie

Où trouver mon numéro de PDL ou PRM pour ouvrir mon contrat ?

Il s'agit d'un numéro de 14 chiffres qui correspond à l'identifiant unique de votre compteur. Si vous possédez un compteur Linky, vous pouvez appuyer sur le bouton du compteur jusqu'à ce que le "PRM" s'affiche à l'écran. Sinon, le plus simple est de le chercher sur une ancienne facture d'électricité. Si vous avez un doute ou une question n'hésitez pas à contacter le service client au 09 77 55 80 30 du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Est-ce que c'est payant de changer de fournisseur ?

Changer de fournisseur est totalement gratuit ! Au moment de votre souscription, nous informons le service public Enedis que nous sommes votre nouveau fournisseur et le changement se fait sans intervention, automatiquement et sans frais :)

Quand est-ce que je peux changer de fournisseur ?

A n'importe quel moment, ne vous inquiétez pas, vous n'êtes jamais engagé chez un fournisseur d'énergie et pouvez changer à tout moment.

Est-ce que je risque d'être coupé ?

Aucun risque ! Quel que soit le fournisseur que vous choisissiez, le gestionnaire de réseau de distribution électrique Enedis (anciennement ERDF) vous garantit la continuité d'alimentation de votre compteur. L'activation de votre nouveau contrat et la clôture de l'ancien se font de manière simultanée !



Est-ce qu'il faut que je résilie mon ancien contrat ?

Vous n'avez rien à faire pour résilier votre ancien contrat, nous nous occupons de tout ! Suite à votre souscription chez Plüm énergie, nous informons le service public Enedis de votre changement. Ce dernier avertit votre ancien fournisseur, qui résiliera automatiquement votre ancien contrat. Vous recevrez peu de temps après de votre ancien fournisseur votre facture de clôture, qui fera le bilan de votre dernière période de facturation.

Lorsque j'ouvre un contrat chez Plüm énergie, suis-je engagé.e ?

Non, il n'y a aucun engagement ! On aimerait bien que ça soit pour la vie, mais si vous le souhaitez, vous pourrez résilier votre contrat à tout moment.

Cependant, si vous résiliez avant 3 ans, vous ne bénéficierez pas de la totalité des 180 euros offerts.